

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_012 : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER
ÉCONOMIQUE

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_012 : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif immobilier économique 2023, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 341 991,83 € dont :

505 679,83 € en fonctionnement
6 836 312,00 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- le remboursement charges locatives	102 300,00 €
- la location des bureaux hôtel d'entreprises	120 600,00 €
- location de l'immeuble « Compobaie »	38 475,00 €
- Autres locations	8 920,00 €
- Subvention d'équilibre	35 384,83 €
- l'amortissement des subventions perçues	200 000,00 €

Total des recettes	505 679,83 €
---------------------------	---------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement des bâtiments	287 179,83 €
- les créances admises en non valeur	2 000,00 €
- les dépenses imprévues	3 000,00 €
- les dépenses imprévues	210 000,00 €
- l'amortissement des bâtiments et du mobilier	3 500,00 €
- frais financiers	

Total des dépenses	505 679,83 €
---------------------------	---------------------

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- des cautions reçues	1 000,00 €
- l'emprunt d'équilibre	6 075 312,00 €
- l'amortissement des bâtiments et du mobilier	210 000,00 €
- les remboursements d'avances sur marchés	50 00,00 €
- le transfert des frais d'études en immobilisations en cours	500 000,00 €

Total des recettes	6 836 312,00 €
---------------------------	-----------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- extension hôtel d'entreprises	2 920 000,00 €
- bâtiment « PPG / DYRUP »	2 920 000,00 €
- ateliers économiques ZAC innoprod	200 000,00 €
- l'acquisition de mobilier, matériel informatique et divers travaux	21 812,00 €
- remboursements d'emprunts	23 500,00 €
- les cautions susceptibles d'être reversées	1 000,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	200 000,00 €
- le remboursement des avances sur marchés	50 000,00 €
- le transfert des frais d'études en immobilisations en cours	500 000,00 €

Total des dépenses 6 836 312,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 janvier 2023,

VU la commission ressources et équipements publics du 7 février 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif immobilier économique 2023, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 341 991,83 € dont :

505 679,83 € en fonctionnement
6 836 312,00 € en investissement

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT